

Xavier DARON Architecte DPLG

9 chemin des Écoliers 97424 Saint Paul FAX: 0262 43 33 32 GSM: 0692 61 89 55

Saint Paul CH8

xavier_daron@orange.fr

COMPTE RENDU DE REUNION DE CHANTIER N°8

DU 18/04/2014

"AMENAGEMENT D'UN EQUIPEMENT DE PROXIMITE" REHABILITATION & EXTENSION DE L'ANCIEN CASE DE RIVIERE DU MAT

	PC n°	PC 97402 11A0027				
Présen	tM./Mme.	SOCIETE	TEL	FAX	GSM	DIFF.
	MIIe FONTAINE	MAITRE D'OUVRAGE	0262 51 79 50	0262 52 29 41	0692 67 23 49	X
Х	M DARON	ARCHITECTE	0262 43 33 32	0262 43 33 32	0692 61 89 55	
ı	M SIBERT	CT VERITAS	0262 42 41 40	0262 42 54 04	0692 09 99 18	X
ı	M PERRIER	CSPS SOCOTEC	0262 94 48 40	0262 94 48 50	0692 77 62 97	X
ı	M. ELAMA	PAQ ALU TP	0262 46 97 28	0262 21 03 26	0692 88 63 92	X
Х	M. SIOU	EGB SIOU	0262 58 50 93	0262 58 85 41	0692 68 92 85	X
Х	M. SAUNIER	EGB SIOU (OPC)	0262 51 41 76	0262 51 41 76	0692 50 54 47	X
Х	M. BLANC	S2R	0262 42 48 60	0262 42 11 56	0692 66 94 19	X
Х	M. MARINIER	M-METALLERIE	?	0262 72 05 85	?	X
ı	M. ARNAL	TEP	0262 58 32 81	0262 58 32 81	0692 78 40 86	X
ı	M. MESCENE	ESPACE ALUMINIUM	0262 25 48 18	0262 27 84 73	0692 68 52 53	X
Х	M. SEGA	REMBAT	0262 52 15 30	0262 52 15 30	0692 86 46 02	X
ı	M. ATANARI	SARB	0262 92 00 95	0262 92 00 95	?	X
ı	M. GRONDIN	IDEM	?	?	0692 09 09 45	X
	M. RIVIERE	RIVIERE SCHINDLER	0262 25 34 88	0262 25 61 65	0692 03 51 06	X
	M. OLERY	OLERY	0262 29 13 31	0262 29 13 31	0692 33 54 65	X

1 PREPARATION DU CHANTIER

1.1 DOCUMENTS A TRANSMETTRE AVANT LE DEBUT DU CHANTIER

SIOU : DERNIER RAPPEL : couverture zinc : transmettre descente des charges et plans d'EXE notamment du chéneau zinc périphérique

SIOU : suite démolition excessive de couverture coursive R+1 (démolition d'ouvrages devant être conservés, supports de la charpente métallique), nécessaire mise en place de butons entre voiles BA du RDC (périphérie de coursive) : à la charge du Gros-œuvre/démolition. Ces butons, réalisés & mis en œuvre par l'entreprise de charpente métallique, seront placés au niveau de la charpente métallique. Profilés : de type IPE. Notes de calcul et EXE à transmettre au Moe et CT en préalable pour validation. Impératif : communiquer date de transmission de ces documents.

SIOU : note de calcul & EXE complémentaires à transmettre au Moe & CT (reprise de plancher en R+1 en lieu et place du refend, palier haut escalier & ascenseur, etc...)

1.2 PILOTAGE

PLANNING : signé par les entreprises PAQ ALU TP, SIOU, ESPACE ALUMINIUM, TEP, OLERY, REMBAT, S2R.

1.3 **DIVERS**

EDF / RAPPEL

Rappel : compteur EDF alimentant local associatif dans longère : alimentation aérienne gênant les travaux : à déplacer ; merci de tenir informé la Moe du déroulement de la démarche

AVANCEMENT DU CHANTIER

Démolition & GO: en cours:

Gros œuvre : PM : attention à laisser les étais-vérins sur linteaux des RSO en place le temps du séchage du béton

Gros œuvre : annonce que : têtes de voiles BA en R+1 (reprises) & voile BA à créer (file): sera finalisé pour réunion du 02/05/2014 : à cette date le charpentier métallique pourra prendre les côtes de ces ouvrages

Gros œuvre : protection des tuyaux amiante déposées : à remettre en place <u>immédiatement</u> ces protections pour éviter dégradations

VRD : à transmettre : devis soutènement muret en doublage du mur de clôture en mitoyen avec école (solution moellons & solution blocs US avec ferraillage idoine)

VRD – étanchéité enterrée contre mur de l'école en mitoyen : l'entreprise de VRD trace le niveau fini du remblai pour l'entreprise d'étanchéité : RAPPEL

VRD – remblai constitué de très gros blocs (0-700) : la Moe demande à l'entreprise de VRD de confirmer que cela ne risque pas d'entraîner des mouvements de sol du parking après livraison (finition stabilisé de scories) : RAPPEL

PM : local occupé sans titre en RDC par association : <u>RAPPEL à SIOU</u> : Nécessaire autorisation du maître d'ouvrage avant tout déplacement d'objets. Si déplacés sans l'accord de leur propriétaire, les remettre à leur place immédiatement.

PROCHAINE REUNION DE CHANTIER: 25/04/2014 à 8h00